

Chers parents,

Au regard du nouveau protocole sanitaire, de nouvelles contraintes seront respectées. Il en va de la sécurité de vos enfants et par effet ricochet de tout un chacun.

BUS SCOLAIRES :

En plus du lavage des mains au gel hydroalcoolique qui est assuré à la montée dans le bus, depuis septembre et les places attitrées dans un ordre stricte, le port du masque est obligatoire pour les enfants du CP au CM2.

CANTINE :

Pour rappel, nous garantissons actuellement à tous vos enfants à la cantine :

- un lavage des mains (savon) à l'entrée et à la sortie,
- un déjeuner par classe à une même et unique place,
- 1 mètre de distance entre les classes,
- une aération régulière,
- une désinfection intégrale en fin de service.

Ceci pour un effectif quotidien de 120 à 140 repas servis (2 services), dans un réfectoire pouvant accueillir au maximum 160 places assises.

Dorénavant nous appliquerons une distanciation physique entre les élèves durant la pause méridienne, sans délocaliser la distribution des repas « chauds » dans une autre salle, pour des raisons sanitaires rappelées par le conseil départemental (éviter de rompre la chaîne de T°C, source de développement des microbes et d'augmentation possible des Toxi Infections Alimentaires Collectives).

Face à ces nouvelles contraintes nous espaçons les chaises et réduisons ainsi le nombre de places assises à 80, les enfants déjeuneront à 3 par table en quinconce. Ceci impliquera, une désinfection des tables et des chaises entre les 2 services.

Aussi, le protocole sanitaire précise dans le réfectoire, « *les élèves de l'école élémentaire (CP au CM2) portent un masque pendant leurs déplacements. Le port du masque est obligatoire même lorsqu'ils sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson* ».

C'est pourquoi, une pochette plastique va être attribuée à chaque enfant (nominative et de couleur différente) pour y glisser son masque durant le déjeuner.

ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS :

L'accompagnement aux devoirs est maintenu, il se fera désormais en petit groupe afin de garantir la distanciation physique. Par conséquent, des horaires réguliers ne peuvent être établis. L'accompagnement aux devoirs sera donc effectué entre 17h00 et 18h30 suivant les jours.

ANIMATIONS :

Les animations ne font pas exception et seront donc regroupées par classe. Les packs ne peuvent être maintenus. Les animations périscolaires jouent un rôle fondamental en revêtant des dimensions sociales et éducatives. Il est donc essentiel de les maintenir au mieux, surtout dans cette période, tout en garantissant la sécurité des enfants.

L'équipe d'animation a travaillé à pied d'œuvre pour proposer à vos enfants, sur la pause méridienne, un programme qui contentera, au moins 2 jours dans la semaine, tous les enfants d'une même classe.

Vous trouverez donc, joint à cette lettre, sous forme ludique, le planning d'animations proposé le midi à la classe de votre enfant.

Le matin et le soir, il n'y a plus de planning établi, les animations seront proposées chaque jour, en fonction des arrivées et départs échelonnés, du nombre et de l'âge des enfants, du temps consacré au goûter et à l'accompagnement aux devoirs.

La mise en place de cette nouvelle organisation est effective à compter de lundi 09 novembre 2020 jusqu'à nouvel ordre.

La directrice de l'ALAE se tient à la disposition des familles et des enfants afin de vous accompagner, au mieux, durant cette période.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Cordialement,

Sabine CHASSEFEYRE,
Directrice de l'ALAE du Rigoulet

Frédéric BASTIEN,
Président du SIRP de la Vallée du Girou